

Les transitions clés pour l'accélération des ODD dans le contexte de la Côte d'Ivoire

Table des matières

Préambule	1
Contexte et justification	1
6 transitions clés et 4 actions motrices	2
Transitions clés et priorités nationales	2
Transition clés et appui des institutions financières internationales	4
Transitions clés et appui du SNUD.....	6
6 transitions dans les Programmes conjoints	7
6 Transitions clés dans l'offre d'appui à la feuille de route 2023 du Gouvernement	8
Conclusion et recommandations.....	9

Préambule

Cette note a pour objectif d'évaluer dans quelle mesure les six transitions clés et les quatre actions motrices, considérées comme indispensables pour provoquer un impact transformateur sur tous les ODD, sont alignées avec les priorités nationales et les activités opérationnelles du SNUD en Côte d'Ivoire. Il est important d'aborder les résultats préliminaires de cette analyse avec prudence étant donné les difficultés méthodologiques rencontrées pour établir des liens nets entre ces transitions et les priorités nationales, telles qu'elles sont exprimées dans les cadres stratégiques du pays et les programmes du SNUD. Le Bureau de coordination du développement des Nations Unies (DCO) reconnaît l'importance de fournir des directives plus précises sur la nature et les implications de ces six transitions et y travaille.

Contexte et justification

A mi-parcours de 2030, le constat établi lors du Sommet sur les ODD de septembre 2023 montre que :

- Seuls environ 15 % des ODD sont sur la bonne voie ;
- Près de la moitié, bien que progressant, sont modérément ou gravement en retard ;
- Environ 30 % n'ont pas évolué ou avaient reculé par rapport à la base de référence de 2015.
- Au rythme actuel, seuls 30 % des pays atteindront l'ODD n° 1 relatif à la pauvreté d'ici 2030.

Alors que les effets des mesures prises commençaient à porter leurs fruits, la crise climatique persistante, la pandémie de la Covid 19 puis le conflit russo-ukrainien avec son corollaire de crises alimentaire, énergétique et financière ont considérablement impacté les acquis obtenus.

Si les actions requises ne sont pas menées, la réalisation des ODD à l'horizon 2030 pourrait être compromise dans de nombreux pays. Les réformes nécessaires doivent être conduites conformément aux ambitions et les investissements mobilisés à une grande échelle pour accélérer la réalisation des ODD. La Côte d'Ivoire, à l'instar des autres Etats membres, est donc invitée à prendre les actions requises pour les 7 années qui séparent de l'échéance des ODD.

6 transitions clés et 4 actions motrices

Parmi les éléments à retenir du dernier sommet sur les ODD figure l'appel à l'action lancé par le Secrétaire général des Nations Unies autour des points d'entrée transformateurs qui peuvent avoir des effets catalyseurs et multiplicateurs sur l'ensemble des ODD et un impact déterminant sur la réalisation des objectifs.

A partir d'études sur les ODD¹ et des bonnes pratiques observées dans certains pays, six transitions clés ont été identifiées comme des actions transformatrices pour impacter significativement tous les ODD :

1. Les systèmes alimentaires ;
2. L'accès à l'énergie et son caractère abordable ;
3. La connectivité digitale ;
4. L'éducation ;
5. L'emploi et la protection sociale ;
6. Le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution.

Suivant les prescriptions du Groupe des Nations Unies pour le Développement durable (UNSDG), le SNUD devra faciliter et mettre en œuvre quatre actions motrices au niveau national :

1. Les Coordinateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies devront conduire les changements dans les structures politiques et réglementaires, en allant au-delà des approches sectorielles habituelles.
2. Ils devront faciliter l'identification et le développement de réserves de projets nationaux bancables et prêts à être commercialisés, avec la participation des secteurs public et privé, notamment en donnant accès à une expertise reconnue à l'échelle mondiale.
3. Ils sont invités à réunir tous les acteurs concernés pour mobiliser les financements nécessaires auprès de toutes les sources afin de contribuer à la mise en place d'une combinaison de financements pour chacune des transitions comprenant des instruments innovateurs.
4. Ils s'engageront à renforcer les capacités à grande échelle pour soutenir les institutions publiques et la société civile dans ce processus, en garantissant une augmentation continue des capacités sur la durée.

Transitions clés et priorités nationales

¹ Sachs JD, Schmidt-Traub G, Mazzucato M, Messner D, Nakicenovic N, Rockström J (2019) Six transformations to achieve the sustainable development goals. Nat Sustain 2:805–814. <https://doi.org/10.1038/s41893-019-0352-9>

L'alignement stratégique des priorités nationales de la Côte d'Ivoire avec les 6 transitions clés pour l'atteinte des ODD démontre une approche ciblée et différenciée selon les cadres de planification et d'action suivants : (i) le Plan décennal Côte d'Ivoire 2030 ; (ii) le Plan National de Développement 2021-2025 (PND) ; (iii) le Plan Social du Gouvernement 2022-2024 (PSGouv) ; (iv) le Programme Jeunesse du Gouvernement 2023-2025 (PJGouv) ; (v) La Loi de Finance 2024.

Bien que l'ensemble des transitions soit reconnu comme essentiel, un accent particulier est mis sur certaines d'entre elles, reflétant les urgences et les opportunités spécifiques au contexte ivoirien.

Les systèmes alimentaires figurent en bonne place dans le cadre des priorités gouvernementales, comme reflété notamment dans le PSGouv 2 et la Loi des Finances 2024. Le budget alloué au programme dédié à la production et la sécurité alimentaire au sein du Ministère d'Etat, ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières a été multiplié par 6 pour représenter en 2024 près de 38 % du budget du Ministère (hors programme administration générale). L'amélioration de l'accès aux semences certifiées et intrants homologués et la dynamisation des productions alimentaires végétales et, dans une moindre mesure, la dynamisation des programmes de la recherche agricole et du dispositif national de conseil agricole constituent des priorités au regard des fonds alloués. Des ressources relativement importantes sont prévues pour la promotion de la riziculture (4% de l'enveloppe globale).

L'accès à l'énergie, bien qu'essentiel, semble être une priorité moins immédiate dans les documents stratégiques actuels. Des efforts restent à fournir pour accélérer la tendance observée et atteindre les différentes cibles en termes d'accès à l'énergie propre (ODD 7), avec la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale qui est passée de 64,5 % en 2015 à 63,4 % en 2020. Cela peut refléter une approche par étapes où certaines transitions sont momentanément reléguées au second plan, bien que leur importance à long terme reste indéniable. L'allocation budgétaire destinée au Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie a certes augmenté de 31 % entre 2020 et 2024, mais les dotations destinées au secteur de l'énergie sont en contraction de moitié, avec 17 % consacrés au renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur de l'énergie, 49 % au renforcement des infrastructures de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique, 18 % à la vulgarisation des technologies modernes d'exploitation des sources d'énergie et 15 % à l'amélioration de l'accessibilité financière aux services énergétiques.

La transition vers une société numériquement connectée, reconnue comme un levier important pour l'éducation, l'emploi et l'inclusion sociale est prise en compte de façon mesurée dans l'ensemble des cadres de planification et d'action examinés. Quelques réformes et projets sont inscrits notamment au titre de la feuille de route du gouvernement pour 2023 et permettent un alignement du pays avec les tendances globales vers la digitalisation. Le Budget consacré au Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation n'a augmenté que de 12 % depuis 2020, avec un recul des dotations au programme Economie numérique et poste de l'ordre de 10 %. Cette évaluation en demi-teinte doit être tempérée, étant donné qu'elle ne prend pas en compte les fonds alloués à divers ministères et agences gouvernementales pour la digitalisation des administrations, à travers mise en place de systèmes de gestion électronique des documents, de plateformes de services en ligne et de systèmes d'information intégrés.

L'éducation est devenue une priorité absolue, comme ressorti des conclusions des Etats Généraux de l'Education organisés en 2022. La Côte d'Ivoire enregistre des performances remarquables particulièrement au niveau des taux bruts de scolarisation au premier cycle du secondaire de 2019 à 2022. L'analyse tendancielle du taux d'achèvement primaire et secondaire premier cycle confirme la performance de la Côte d'Ivoire, qui atteindra cette cible

avant l'échéance de 2030. Son importance est soulignée dans tous les plans stratégiques, y compris le PND et le PSGouv, reflétant l'engagement du pays à construire une société plus instruite et compétente. Les enveloppes budgétaires pour 2024 destinées au Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et au ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage s'inscrivent en hausse de 29 %, 9% et 11% respectivement par rapport à 2020. Un intérêt croissant est accordé dans la Loi de Finances 2024 aux programmes relatifs à l'enseignement préscolaire et primaire, l'enseignement secondaire général, l'alphabétisation, l'éducation non formelle, l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire technique. En revanche, les dotations affectées aux programmes liés à la recherche scientifique, l'innovation ainsi que la formation professionnelle et l'apprentissage sont en repli.

L'emploi et la protection sociale figurent également en tête des priorités dans les documents de stratégie nationale, notamment le PND et le PSGouv. Cette transition clé est cruciale pour garantir non seulement la prospérité économique mais aussi la cohésion sociale et la réduction des inégalités. Le budget prévu pour le ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale s'accroît substantiellement par rapport à 2024, avec une multiplication par 6 des allocations dédiées à la conception et au suivi de la politique de l'emploi, à l'insertion socioéconomique et professionnelle des couches vulnérables et à l'élaboration et au suivi-évaluation des programmes et projets d'emploi. Les allocations liées au volet protection sociale augmentent de 30 %, avec une part importante destinée à la mise en œuvre de la sécurité sociale et la couverture maladie universelle, l'assistance des groupes vulnérables et la formation des travailleurs sociaux. Les allocations visant l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'emploi des jeunes ainsi que l'emploi et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ont également triplé par rapport à 2020 au sein du budget du ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique.

Les enjeux environnementaux sont aussi priorisés, reflétant la prise de conscience de la Côte d'Ivoire face aux défis climatiques globaux. Le pays s'engage à intégrer la durabilité environnementale dans ses politiques de développement, reconnaissant l'interdépendance entre l'état de l'écosystème et le bien-être économique et social. Le pays intensifie son appui dans la lutte contre le changement climatique, avec l'élaboration de la stratégie bas carbone et résiliente aux changements climatiques ou Contributions Déterminées au niveau National (CDN) élaborées en 2015 et révisées en 2022. Des initiatives sont mises en œuvre : (i) NDC-Support Programme et Climate Promise, (ii) Adaptation au changement Climatique (NAP-GCF) et (ii) Transparence climatique (CBIT-FEM). Un effort considérable est fait en faveur du ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique, du ministère des Eaux et Forêts et ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité dont les allocations budgétaires sont en hausse respectives de 42%, 200 % et 300 % entre 2020 et 2024. A noter la hausse importante des financements dédiés à la gestion durable des ressources forestières qui ont été multipliés par 7.

Transition clés et appui des institutions financières internationales

Plusieurs accords de prêts ont été conclus avec le gouvernement depuis fin 2021, pour financer divers projets dans les six domaines concernés.

Dans le secteur de l'éducation, la Banque Islamique de Développement (BID), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et l'Association Internationale de Développement (AID) ont été parmi les principaux bailleurs. La BID a fourni un montant de 115 millions d'euros (environ \$135 294 118.24) pour le projet d'appui au développement de l'université d'Odienné. La BOAD a alloué 30 milliards de FCFA (environ \$50 000 000) pour le financement partiel du

projet de construction et d'équipement de lycées et d'un collège d'excellence avec internat pour jeunes filles. Quant à l'AID, elle a octroyé un don de 14 700 000 dollars USD (environ \$17 294 117.65) pour le Programme pour le Renforcement du Système Educatif Primaire (PRSEP), ainsi qu'un prêt de 352 400 000 euros (environ \$414 117 647.06) pour le même programme.

En soutien aux efforts de la lutte contre les changements climatiques, la perte de la biodiversité et la pollution, la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Association Internationale de Développement (AID), et l'Agence Française de Développement (AFD) font partir des bailleurs de fonds qui ont le plus contribué au financement. La BAD a fourni un total de 49 450 955 420 Francs CFA (environ \$82 418 259.03) pour le Projet d'Assainissement et d'Amélioration du Cadre de vie du District d'Abidjan (PAACA) et le Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le bassin du NIGER (PIDACC). L'AID a octroyé un montant total de 220 638 595 200 Francs CFA (environ \$367 730 992.00) pour le projet d'investissement forestier-phase 2 et le projet de développement durable et inclusif des villes secondaires. Quant à l'AFD, elle a contribué avec 85 274 410 000 Francs CFA (environ \$142 124 016.67) pour le Projet d'Assainissement de la Commune de Yopougon (PACY).

En matière d'emplois et de protection sociale, la BAD a accordé un total de 72 163 597 600 Francs CFA (environ \$120 272 662.67) pour le Programme d'Appui aux Réformes Economiques et Sociales (PARES)-PHASE II et le Programme d'Appui aux Réformes Economiques et Sociales-phase 3 (PARES PHASE III). L'AID a fourni un montant total de 410 279 364 300 Francs CFA (environ \$683 798 940.50) pour le Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences – phase 3 (PEJEDEC 3), le programme de renforcement du système de filets sociaux, et la première phase d'extension et d'innovation du Programme de santé, nutrition et développement de la petite enfance. Quant à l'AFD, elle a contribué avec 85 274 410 000 Francs CFA (environ \$142 124 016.67) pour le Programme d'Assainissement de la Commune de Yopougon (PACY).

Dans le domaine des systèmes alimentaires, la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC/EBID) a contribué un total de 85 milliards de FCFA pour des projets tels que la construction de digues de retenue d'eau et l'aménagement de périmètres agricoles. La Banque Africaine de Développement (BAD) a également joué un rôle crucial en fournissant un montant cumulé d'environ 151,18 milliards de FCFA pour soutenir le Programme de Production Alimentaire d'Urgence (2PAU-CI/AEFPPF-CI) visant à augmenter la production de riz, de maïs et de manioc. Le Fonds Africain de Développement (FAD) a apporté un financement de 8,17 milliards de FCFA pour le Projet de Pôle Agro-Industriel dans le Nord (2PAI-Nord), visant à accroître la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays. La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a fourni un total de 68,7 milliards de FCFA pour soutenir des projets tels que le Projet d'Urgence et d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PU-ASA), visant à améliorer la production, la valorisation et la distribution des produits agricoles et aquacoles. De plus, la Banque Islamique de Développement (BID) a contribué à hauteur d'environ 43,12 milliards de FCFA pour l'aménagement hydro-agricole des régions du Haut Sassandra et du Fromager. Le Fonds OPEP pour le Développement International (OFID) a alloué un montant de 37,9 milliards de FCFA pour le projet de Pôle Agro-Industriel dans le Nord, visant à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les régions de la Bagoué, du Hambol, du Poro et du Tchologo. Enfin, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) a fourni environ 70,8 milliards de FCFA pour financer des projets spécifiques visant à renforcer le secteur agricole et à mettre en place un système agricole résilient et durable.

Dans le domaine de la transition numérique, parmi les principaux bailleurs figurent la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Association Internationale de Développement (AID). Le cumul des montants des accords de prêts avec la BAD s'élève à environ 124,196 milliards de francs CFA, tandis que celui avec l'AID atteint environ 123,713 milliards de francs CFA.

Ces financements soutiennent des initiatives telles que le Projet d'Appui au Renforcement de l'Administration Electronique (PARAE) et le Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR), contribuant ainsi à l'amélioration des performances des services publics et à la sécurisation foncière en milieu rural.

Dans le secteur de l'énergie, parmi les principaux bailleurs figurent la Kreditanstalt Für Wiederaufbau (KfW), l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), l'Institut de Crédit Officiel (ICO) du Royaume d'Espagne, le Fonds Africain de Développement (FAD), et l'Association Internationale de Développement (AID). Le cumul des montants des accords de prêts avec la KfW s'élève à environ 195,813 milliards de francs CFA, tandis que celui avec la JICA atteint environ 105,864 milliards de francs CFA. Les financements soutiennent des initiatives telles que le Programme Electricité Pour Tous (PEPT), le Projet de Renforcement de la Liaison Electrique Taabo-Kossou-Bouaké, le Programme de Réhabilitation et d'Installation de Stations Hydrométriques et de Stations de Pompage avec Energie Solaire, l'Extension de la Centrale Solaire de Boundiali, et le Projet d'Energie pour le Développement Durable de l'Est de la Côte d'Ivoire. Ces projets visent à améliorer l'accès à l'électricité, à renforcer le mix énergétique en faveur des énergies décarbonées, et à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre conformément aux engagements internationaux de la Côte d'Ivoire.

Transitions clés et appui du SNUD

Le Groupe des Nations Unies pour le développement durable (UNSDG) considère que les équipes de pays des Nations Unies sont désormais idéalement positionnées pour agir en tant que catalyseurs afin de promouvoir les six transitions, en s'appuyant sur les points d'entrée optimaux qui découlent de leurs contextes nationaux respectifs.

En relation avec la configuration de l'Equipe pays et comme indiqué dans le tableau figurant en annexe, environ 160 initiatives relevant des Plans de Travail Conjoints 2023-2024 semblent davantage en lien avec les transitions relatives à la protection sociale (santé y compris et l'Emploi (89 initiatives), les changements climatiques, la biodiversité et la pollution (37 initiatives), l'éducation (16 initiatives), les systèmes alimentaires (10 initiatives) qu'avec la transition énergétique (3) et la digitalisation (2).

En ce qui concerne le résultat stratégique du CCDD 2021-2025 portant sur l'Accélération de la transformation structurelle de l'économie, les initiatives liées des Résultats Escomptés 1 sur l'agriculture durable et 2 sur l'industrialisation paraissent être en lien direct avec les systèmes alimentaires, la protection sociale et l'Emploi, la digitalisation et les changements climatique et en lien indirect avec l'éducation et la transition énergétique.

S'agissant du Résultat stratégique sur l'Amélioration du capital humain, les initiatives liées des Résultats escomptés 3 sur l'Education de base et 4 sur les Services sociaux de base seraient davantage liées aux systèmes alimentaires, l'éducation, à la protection sociale et l'Emploi et, dans une moindre mesure aux changements climatiques, à la digitalisation et la transition énergétique.

Pour ce qui est du résultat stratégique ayant trait au renforcement de l'inclusivité du processus de développement, les initiatives liées des Résultats escomptés 5 sur la promotion de la jeunesse et 6 sur l'autonomisation de la femme et la lutte contre les VBG ressortent comme en lien direct avec les systèmes alimentaires, l'éducation, la protection sociale et l'Emploi, la digitalisation et, dans une certaine mesure avec les changements climatiques et la transition énergétique.

Relativement au résultat stratégique portant sur la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques et aux problèmes environnementaux, les initiatives liées de l'unique

Résultat escompté 7 paraissent être en lien direct avec les changements climatiques et l'énergie propre et en lien indirect avec les systèmes alimentaires, l'éducation, la protection sociale et l'Emploi, et la digitalisation.

Enfin, s'agissant du résultat stratégique portant sur l'amélioration de la gouvernance, les initiatives liées de l'unique Résultat escompté 8 s'affichent comme en lien indirect avec les 6 transitions.

6 transitions dans les Programmes conjoints

Plusieurs programmes conjoints en cours de mise en œuvre ou de formulation identifiés par le SNUD sont plus ou moins liés aux 6 transitions clés

Le cadre de résilience dans le Nord-Est en cours de mise en œuvre aborde plusieurs transitions clés par ses initiatives multisectorielles :

- La mise en œuvre d'initiatives visant la résilience des communautés et la diversification des moyens de subsistance peut inclure l'éducation et la formation professionnelle comme moyens de renforcer les capacités des individus.
- L'objectif de diversification des moyens de subsistance peut impliquer l'amélioration de l'agriculture et des systèmes alimentaires locaux pour assurer la sécurité alimentaire.
- L'approche multisectorielle et l'accent sur la diversification des moyens de subsistance ainsi que la résilience des systèmes pourraient inclure l'utilisation de technologies digitales pour améliorer l'accès aux services, l'éducation, et soutenir des initiatives économiques, de même qu'un soutien à la création d'emplois et à l'amélioration des opportunités économiques pour les populations locales.
- Combiné à l'approche visant à renforcer la résilience des communautés et des individus, cela suggère un soutien indirect à la protection sociale par le biais de l'amélioration des conditions économiques et de la cohésion sociale.
- Afin de renforcer la résilience face aux chocs, le programme peut inclure des mesures d'adaptation aux changements climatiques, surtout dans le contexte de la gestion participative des ressources naturelles dans la phase 2.
- Les efforts pour renforcer la résilience des systèmes et des communautés pourraient englober la promotion de solutions énergétiques durables, surtout dans le cadre de la gestion des ressources naturelles.

Parmi les programmes conjoints en cours de formulation :

- Le programme conjoint sur les agropoles vise à transformer l'agriculture dans les zones ciblées en un secteur moderne, axé sur le marché, résilient et durable offrant des opportunités de revenus justes et équitables pour tous les acteurs de la chaîne de valeur. Sa mise en œuvre peut donc faciliter les transitions espérées dans les 6 domaines.
- Le programme sur les apprentissages englobe des initiatives visant à améliorer l'accès à la préscolaire, à améliorer les résultats d'apprentissage au niveau primaire, à réformer l'éducation secondaire, à promouvoir l'utilisation de nouvelles technologies et à renforcer la gouvernance pour des progrès équitables. Il peut permettre les transitions dans l'éducation certes mais aussi la protection sociale et l'emploi avec l'inclusion des enfants issus des familles les plus vulnérables, le digital, sachant que les nouvelles technologies seront mises au service des apprentissages.
- Le programme d'appui à la mise en œuvre de la Couverture Maladie (CMU) pour consolider les acquis obtenus du côté de la demande mais surtout de redoubler d'efforts pour améliorer l'offre de services de qualité pour un accès plus aisé des bénéficiaires aux soins de santé et aux médicaments.
- Le programme sur l'insertion des jeunes vise à accroître leur accès à des emplois décents et durables, en leur offrant des compétences et qualifications en adéquation avec la

demande de main d'œuvre dans les chaînes de valeur agroalimentaire Systèmes alimentaires, des capacités entrepreneuriales pour la création d'entreprises innovantes dans le secteur du numérique ou de la gestion des ressources naturelles.

- Grâce au recours à des pratiques d'adaptation et la sélection des meilleures technologies, au renforcement des capacités pour les petits exploitants agricoles et les partenaires gouvernementaux, le programme sur l'adaptation aux changements climatiques vise à accroître la résilience et la capacité d'adaptation des communautés rurales vulnérables et de leurs écosystèmes au changement climatique afin d'améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance.
- Le programme sur les statistiques permettra de renseigner les indicateurs de mesure de tous les ODD et donc de disposer d'évidence pour suivre les progrès dans les 6 domaines de transitions clés.
- Le programme de cohésion sociale présente un enjeu majeur en termes de cohérence des interventions, de rationalisation et de mutualisation des moyens et d'efficacité sur le terrain dans le développement d'investissements dans les 6 transitions clés.

Au-delà de ces programmes conjoints, le Programme Cadre d'Appui au Pilotage Stratégique du Développement pour la réalisation des ODD (PPSD) prévoit de renforcer les écosystèmes numériques locaux à travers des appuis techniques et opérationnels sur les solutions, politiques et stratégies numériques clés. Il viendrait donc en appui aux efforts du Gouvernement afin de tirer un meilleur parti du numérique pour accélérer la mise en œuvre des ODD.

6 Transitions clés dans l'offre d'appui à la feuille de route 2023 du Gouvernement

A travers leur offre d'appui à la mise en œuvre de la feuille de route du Gouvernement pour 2023, les entités du SNUD ont la possibilité d'accompagner les 6 transitions. Dans le cadre d'une approche intégrée, des actions sont envisagées en appui à la mise en œuvre des réformes et activités prioritaires budgétisées de l'année 2023 en lien surtout avec l'Emploi et protection sociale, l'éducation et la transition numérique et, dans une moindre mesure, les Systèmes alimentaires, les changement climatique et l'énergie propre.

En ce qui concerne les Systèmes alimentaires, le SNUD entend appuyer le développement de chaînes de valeur, de la pêche et de l'aquaculture, le renforcement des capacités et le partage des connaissances et des expériences sur les chaînes de valeur du riz et, en lien avec les changements climatiques, la promotion d'une Agriculture intelligente face au climat. L'idée est également de soutenir l'élaboration de la Stratégie nationale d'agroforesterie en milieu rural, de renforcer la productivité agricole, la résilience climatiques des petits exploitants agricoles et leur capacité de générer des revenus à long terme, de s'adapter au changement climatique, leur venir en appui pour la pérennisation des cantines scolaires.

En matière de transition numérique, en lien avec les Systèmes alimentaires, les changements climatiques, l'Emploi et la protection sociale, le SNUD offre un appui au développement de stratégies innovantes d'économie circulaire et du e-commerce pour l'amélioration des chaînes de valeurs agro-industrielles, de l'industrie 4.0 pour favoriser l'emploi des jeunes dans le numérique, de même que les capacités techniques et industrielles sur les métiers verts. Le Ministère du Commerce et de l'Industrie bénéficie également d'un appui de la CNUCED pour l'élaboration d'une stratégie nationale du commerce électronique. Ce projet vise à contribuer aux initiatives du gouvernement ivoirien visant à promouvoir le développement de l'économie numérique et du commerce électronique.

S'agissant de l'éducation, l'offre du SNUD porte sur la conception des outils de pilotage des Contrats d'Objectifs de Performance (COP) du système de gouvernance des administrateurs du secteur de l'éducation, l'augmentation de l'offre éducative par la construction/et ou la réhabilitation d'écoles primaires et secondaires, l'autonomisation socio-économique des

femmes centrée sur les institutions de formation et d'éducation féminine et, en lien avec la transition numérique, la transformation de l'éducation grâce aux TIC. L'UNICEF et l'UNESCO, dans le cadre d'un consortium avec la Banque Mondiale, vont développer un programme conjoint qui englobe des initiatives visant à renforcer l'accès au préscolaire, à améliorer les résultats de l'apprentissage au niveau primaire, à réformer l'enseignement secondaire et à promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies. Le processus de sélection compétitive pour la nomination de l'agent partenaire pour le fonds alloué par le Partenariat Mondial pour l'Éducation (GPE) a abouti à la sélection de l'UNESCO pour le volet Transformation de l'éducation (44,91 millions de dollars) et de la Banque mondiale pour deux autres volets : l'Accélérateur de l'éducation des filles et le Fonds d'Effet Multiplicateur (62,455 millions de dollars), avec l'UNICEF comme partenaire de mise en œuvre.

Pour soutenir l'emploi et la protection sociale, le SNUD a prévu d'accompagner et de renforcer les capacités pour améliorer la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de politiques publiques emploi-formation des jeunes. En lien avec les systèmes alimentaires, il entend renforcer les capacités des structures de formations à offrir des modules de formation adaptés aux besoins des travailleurs domestiques et agricoles pour améliorer leur employabilité et conditions de travail ainsi que les PME dirigées par des femmes et coopératives de femmes de production de denrées alimentaires de base. L'offre d'appui porte en outre sur l'autonomisation économique des femmes pour renforcer leur contribution à la transformation économique.

Sur le volet changement climatique, préservation de la biodiversité et lutte contre la pollution, le SNUD offre son appui en termes d'approches de durabilité et de mise à l'échelle pour la transformation de la gestion, la restauration et la conservation des paysages forestiers et la biodiversité, à l'intégration de l'adaptation dans le processus de développement, à la mise en œuvre des NDC, l'adaptation aux changements climatiques et résilience gestion rationnelle des déchets électriques, électroniques, plastiques et véhicules en fin de vie.

Sur le volet accès à l'énergie des transitions clés, il y a lieu de regretter qu'aucune offre consistante d'appui du SNUD à la mise en œuvre de la feuille de route du gouvernement n'a été faite, dans un contexte où des réformes visant la promotion du contenu local dans les activités minières, pétrolières et gazières et où plusieurs projets de construction de centrales solaires, thermiques ou hydroélectriques, d'électrification rurale, d'extension du réseau électrique en zone urbaine sont en cours.

Conclusion et recommandations

Ce travail fait ressortir que la Côte d'Ivoire adopterait une approche pragmatique et stratégique dans la priorisation des 6 transitions clés, en se concentrant sur l'éducation, l'emploi et la protection sociale, les systèmes alimentaires ainsi que sur les défis environnementaux, tout en reconnaissant l'importance croissante du numérique et de la transition énergétique et en ajustant ses priorités en fonction des besoins et des opportunités émergentes.

L'examen de la priorisation des 6 transitions dans les réformes et projets identifiés au niveau national laisse apparaître un défaut d'approche intégrée permettant de renforcer les synergies. Or, la réussite de ces transitions nécessite une transformation des modèles économiques, des marchés, des mesures incitatives et des politiques traditionnelles et cloisonnées au sein de tous les pays.

L'action en appui du SNUD pour le succès des 6 transitions clés est légitimée par la nécessité de garantir des transformations justes et équitables, où les droits de l'homme, l'égalité des sexes et le principe de ne laisser personne de côté sont les piliers fondamentaux de leur conception, assurant ainsi un impact positif pour l'ensemble des membres de nos sociétés.

Ces transitions ne peuvent être réalisées sans moyens efficaces de mise en œuvre, y compris des progrès radicaux dans l'utilisation de la science, de la technologie et de l'innovation, en comblant le déficit de données et en renforçant la localisation des ODD. Cela implique également de renforcer la gouvernance en transformant le cadre politique et réglementaire et en améliorant les capacités du secteur public à mettre en œuvre les mesures requises et à mobiliser les investissements nécessaires.

Une analyse plus approfondie est prévue dans le cadre de l'élaboration du Bilan Commun de pays pour affiner ces premiers résultats et confirmer la pertinence des 6 transitions et 4 moteurs pour l'accélération des ODD dans le contexte de la Côte d'Ivoire. Dans ce cas, elles pourraient être inscrites comme axes prioritaires dans la formulation du prochain cycle de coopération (2026-2030).

ANNEXE

Les initiatives des PTC 2023-2024 en lien avec les 6 transitions (UN Info)

Systemes alimentaires	Accès à l'énergie	Connectivité digitale	Education	Emploi et protection sociale	Changement climatique, perte de biodiversité et pollution
Renforcement des capacités d'élaboration et d'analyse des Bilans Alimentaires 2018-2021 de la Côte d'Ivoire (PAM)	Appui à l'amélioration de la production de bioénergie par les petits exploitants agricoles et forestiers pour la promotion de solutions innovantes et le renforcement du mix énergétique de la Côte d'Ivoire (ONUDI / PNUD)	Appui à la digitalisation de l'éducation (UNICEF / UNESCO)	<i>Toutes les initiatives du GR 3 (15 initiatives actives)</i>	<i>Toutes les initiatives des GR 4 (hors WASH) : 62 et GR 6 (17)</i>	<i>Toutes les initiatives du GR 7 (34)</i>
"Scaling up Cocoa-based Food Systems, Land Use and Restoration Transformative Innovation" (SCOLUR) (FAO)	Développement de stratégies innovantes d'économie circulaire et du e-commerce Côte d'Ivoire pour l'amélioration des chaînes de valeurs agro-industrielles (ONUDI)	Projet d'Appui au renforcement de l'accès à la justice et à la modernisation de l'institution judiciaire (PNUD)			
Amélioration de la sécurité sanitaire des aliments (Codex Alimentarius) (FAO)	Projet d'Appui à la transformation du Manioc en attiéké dans les petites unités alimentées par les sources d'énergie renouvelable (ONUDI)		Gender based inclusive secondary education (UNICEF)		
Projet d'Appui à la transformation du Manioc en attiéké dans les petites unités alimentées par les sources d'énergie renouvelable (ONUDI)					
Projet de transformation et de gestion post récolte des productions agricoles (PAM)					

<p>Projet d'appui aux petits producteurs agricoles pour la pérennisation des cantines scolaires. (PAM)</p>			<p>Appui aux opportunités d'emploi décent et/ou de création d'entreprises durables à travers à travers des stratégies de diversification dans des chaînes de valeur à haut potentiel commercial et compatible avec la culture du cacao (Projet Cacao durable).</p>	<p>Programme d'appui à l'intensification de l'ambition climatique pour l'utilisation des terres et l'agriculture à travers les CDN et les PNA (SCALA) (FAO)</p>
<p>Projet de développement durable des chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture dans les pays ACP</p>			<p>Protection et insertion de la main d'œuvre migrante et environnement dans l'agriculture urbaine et périurbaine au Sénégal et en Côte d'Ivoire</p>	<p>Promouvoir des systèmes de production résilients face aux changements climatiques dans le bassin du Bandama (filrière cacao, riz, manioc, etc.). (FAO)</p>
<p>Projet d'urgence agricole (IFAD)</p>			<p>Projet d'appui à l'innovation entrepreneuriale des jeunes : Accompagner les jeunes entrepreneur-e-s à disposer de moyens techniques et technologiques pour accroître leurs</p>	<p>Promotion de la mobilité électrique avec zéro émission et mise en place d'un système de gestion rationnelle des émissions atmosphériques pour éliminer définitivement les déchets industriels et dangereux. (ONUDI)</p>

				capacités de production, de commercialisation, de compétitivité et de résilience aux chocs (UNDP)	
Projet d'appui au développement des filières agricoles (IFAD)				Renforcement des capacités des structures de formations à offrir des modules de formation adaptés aux besoins des travailleur(euse)s domestiques et agricoles y compris les travailleurs migrant(e)s pour améliorer leur employabilité et conditions de travail (Projet AGRIDOM) (ILO)	
Agriculture intelligente face au climat (Cacao, riz, manioc, aquaculture) (FAO)					